

**M. GERVAIS :** Ce rapport analytique a été préparé et publié pour la première fois en 1904 à la demande spéciale d'un grand nombre de nos collègues. Il a été fait en anglais et en français, mais il n'a été distribué qu'il y a trois mois. On a constaté qu'il était très bien fait et qu'il serait d'une grande utilité à un grand nombre de membres du Parlement. Depuis le commencement de cette session, plusieurs députés sont venus demander aux membres du comité des débats de continuer la publication de cet index, pour la session en cours et les sessions suivantes.

Je dois dire que c'est à la demande spéciale d'un grand nombre de députés que le comité a déposé ces conclusions. Tous ceux qui ont lu l'index analytique, anglais ou français, ont trouvé qu'il était bien fait et d'une grande utilité pratique. Plusieurs députés ont constaté par expérience qu'il était quelquefois long et ennuyeux de feuilleter quatre ou cinq volumes des débats pour trouver les renseignements qu'ils désiraient. Avec l'index analytique actuel un député pourrait trouver en quelques minutes les opinions exprimées sur n'importe quel sujet par un membre et la date à laquelle il a parlé. Tous ceux qui ont examiné l'index ont pu voir qu'il devra être utile à tout le monde. Dans tous les cas, je dois dire que le comité a décidé de vous faire cette proposition à la demande spéciale d'un très grand nombre, de plus de la moitié, je crois, des membres de la Chambre des communes.

**M. A. B. INGRAM (Elgin-est) :** En 1904, le comité des débats, pour des raisons qu'il connaît mieux que nous, abandonna l'ancienne méthode d'indexer les débats, et publia seulement dans le dernier volume l'index qui, auparavant, accompagnait tous les volumes. Je n'ai pas de doute que c'est pour cette raison que l'on a préparé l'index analytique dont il est question dans ce rapport et je suis certain qu'il serait très utile de continuer l'index dans chacun des volumes des débats, ainsi qu'on le faisait avant 1904.

A cette époque lorsque vous vouliez trouver quelque chose dans le hansard, il vous fallait en feuilleter tous les volumes d'une session, ce qui était ennuyeux. Les députés généralement n'aimaient pas cette forme d'index, et nous sommes revenus à l'ancienne méthode, de sorte qu'aujourd'hui l'index est publié au complet dans chaque volume des débats. C'est pourquoi, je ne vois pas de nécessité pour cet index analytique que propose le comité des débats. Pour ma part, j'y suis opposé parce qu'il est inutile, vu que chaque volume des débats contient aujourd'hui des tables complètes qui répondent à tous les besoins.

**M. GERVAIS :** Je demanderai à nos honorables collègues de vouloir bien comparer les deux index. Il y a d'abord ce que nous appelons l'index ordinaire et ensuite l'index analytique. Il y a une grande diffé-

rence entre les deux. L'index ordinaire est trop résumé et trop incomplet sous plusieurs rapports. L'index analytique devra nous être d'une grande utilité pratique. J'ai fait distribuer plusieurs exemplaires de l'index aux membres de la Chambre hier, et chacun peut voir la différence qu'il y a entre les deux index. On constatera que l'index ordinaire n'est pas, sous certains rapports, un index suffisant, vu qu'il ne donne pas une analyse complète des discours, mais un simple exposé des noms et sujets.

**M. FOSTER :** Mon honorable ami qui siège derrière moi (M. Ingram), a parlé de ce qui a eu lieu l'année dernière. Je me souviens que lorsque j'ai examiné les débats de l'année dernière, ou ceux de l'année précédente, j'ai découvert que si vous vouliez par exemple trouver les principales questions sur lesquelles un député avait parlé, il vous fallait parcourir les cinq volumes des débats, s'il y en avait cinq, parce que l'index de chaque volume ne se rapportait qu'à ce qui était contenu dans ledit volume. Cela devenait intolérable lorsqu'il fallait feuilleter les cinq volumes des débats avant de pouvoir trouver ce que nous cherchions sur un sujet en particulier.

Mon honorable ami et moi-même avons insisté fortement pour le rétablissement de l'index dans son ancienne forme. Aujourd'hui on nous dit que cela a été fait. S'il en est ainsi, il me semble que nous avons tout ce qui est nécessaire. Je proposerai donc de réserver l'approbation du rapport jusqu'à ce que les honorables membres de la Chambre aient eu l'occasion d'examiner l'index analytique, afin que nous puissions en juger. S'il doit nous être d'un grand service, ce n'est pas le payer trop cher que de le payer \$1,500.

**M. H. BOURASSA (Labelle) :** Si l'honorable député de Toronto-nord (M. Foster), avait vu la table analytique il aurait trouvé, comme j'en ai eu l'occasion moi-même, qu'elle est très différente de l'index actuel, même revenu à son ancienne forme. L'index actuel est simplement une énumération des sujets sur lesquels chaque membre de la Chambre des communes a parlé et une liste des noms de ceux qui ont parlé, chaque nom étant suivi des sujets sur lesquels ils ont pris la parole. Prenons, par exemple, les débats qui ont lieu à l'occasion de la proposition de passer à l'examen du budget en comité des subsides; il est alors absolument impossible de trouver dans l'index actuel, même d'une façon générale, et encore moins d'une manière précise, les sujets ou la tendance générale des discours prononcés par les différents orateurs. L'index analytique n'est pas seulement un index de tous les sujets qui ont été discutés; c'est une analyse des discours que chaque membre a prononcé, de sorte que dans cet index, on trouve la tendance générale ou les points principaux des discours prononcés. La simple lecture